

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

O-08

Ville de Maniwaki

Reprise des travaux de réfection du pont enjambant la rivière Désert, sur la route 105

Gatineau, le 1^{er} avril 2022. – Dès lundi prochain, le ministère des Transports reprendra les importants travaux de réfection du pont enjambant la rivière Désert, sur la route 105, entre les rues Gilmour et des Oblats, à Maniwaki. Rappelons que le Ministère a commencé ce projet en septembre 2021 et qu'il a suspendu les interventions durant la période hivernale afin d'assurer leur qualité et leur durabilité.

Ce projet de réfection, qui consiste à réparer les éléments de fondation de la structure, devrait se terminer au cours du mois de juin 2022.

Entraves à la circulation

Comme à l'automne 2021, les travaux occasionneront des entraves mineures à la circulation. Lors de la mobilisation du chantier effectuée dans la nuit du 4 au 5 avril, entre 20 h et 6 h, la circulation sur le pont se fera en alternance à l'aide de signaleurs.

De plus, à compter du 5 avril, les voies dans les deux directions sur le pont seront réduites à 3,1 mètres et la limite de vitesse sera diminuée à 40 km/h. Seules les voies de virage à gauche seront fermées en tout temps et des chemins de détour seront mis en place dans les rues situées à proximité du chantier.

Avant de prendre la route, les usagers sont invités à consulter [Québec 511](#), un outil pratique afin de connaître les entraves en cours et ainsi planifier adéquatement leurs déplacements.

Pour la sécurité des usagers de la route et celle des travailleurs, le respect de la signalisation en place est essentiel. Le Ministère remercie d'ailleurs les usagers pour leur collaboration.

Suivez-nous sur [Twitter](#), [Facebook](#) et [Instagram](#).

– 30 –

Pour information : Direction générale des communications
Ministère des Transports du Québec
Rosalie Faubert, conseillère en communication
Courriel : rosalie.faubert@transports.gouv.qc.ca
Téléphone : 819 772-3107, poste 47372
Ligne médias : 1 866 341-5724